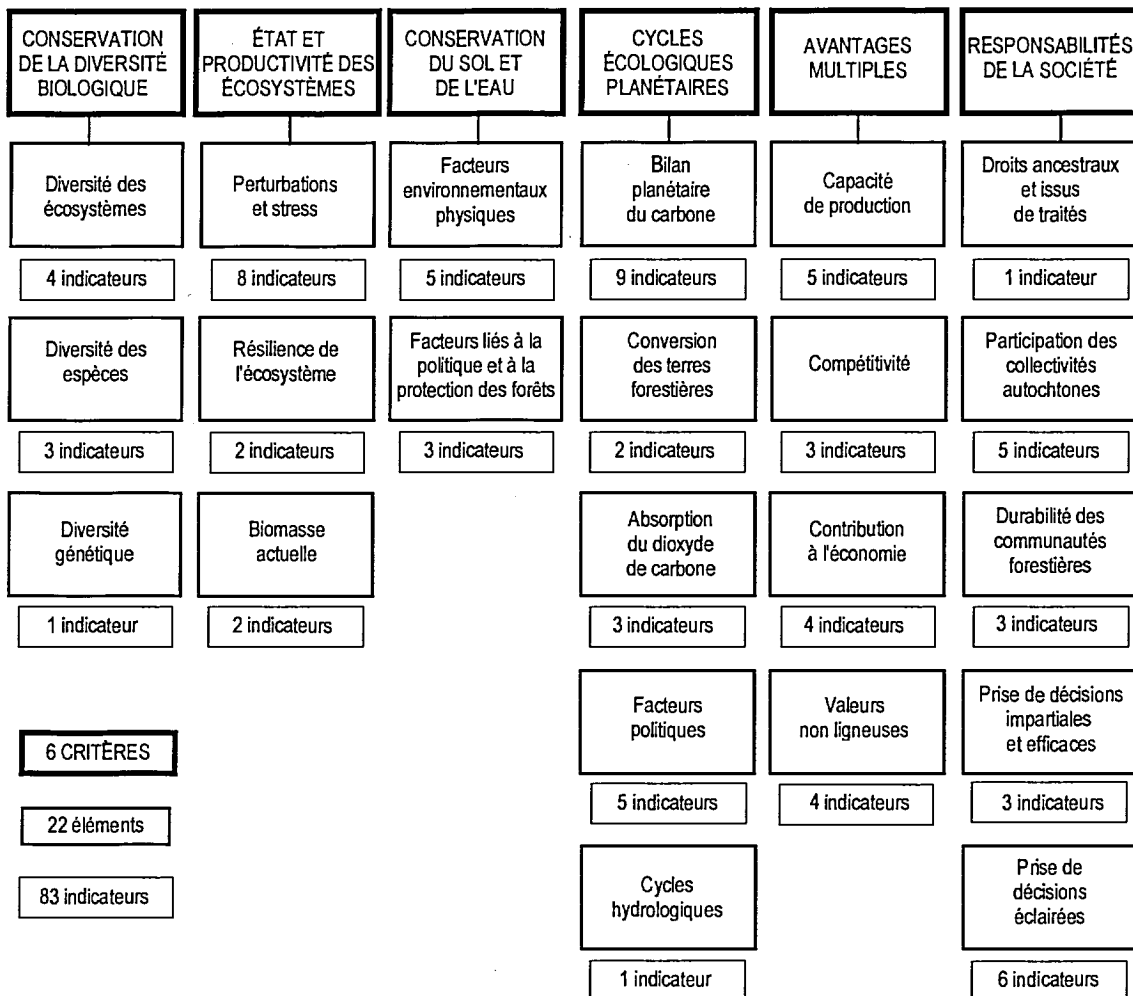


CADRE DE CRITÈRES ET D'INDICATEURS DU CCMF



information existante, les C et I sont constamment révisés et améliorés. Par exemple, plusieurs années ont passé depuis que le CCMF a établi son cadre de critères et d'indicateurs. Pendant cette période, les capacités des systèmes d'information se sont améliorées, les approches des inventaires forestiers ont évolué et la disponibilité des données pour certains indicateurs s'est accrue. En outre, les percées de la science ont augmenté notre compréhension des systèmes et ont influé sur le concept de « l'aménagement durable des forêts » et sur la capacité du Canada de mesurer ses progrès dans le sens de cet objectif.

Le CCMF s'est servi de l'expérience et des connaissances acquises lors de la préparation du premier rapport du Canada pour établir et approuver un plan de mise en oeuvre pour la présentation d'un rapport en l'an 2000. En outre, le CCMF a approuvé une révision des 83 indicateurs actuellement inclus dans le cadre des C et I. Cette révision devrait mener